

JANVIER 2007

Le Vallacquois



Bulletin
d'informations
municipales

Janvier 2007 Volume IV Numéro 1

AU CŒUR DE LA NATURE

En cette nouvelle année qui s'amorce,
votre Bulletin d'informations
municipales fait peau neuve.

Nous espérons qu'il vous plaira !

- Mot de la mairesse
 - Mon village, une fenêtre verte
 - Taxation municipale
- ... et plus

www.municipalite.val-des-lacs.qc.ca



MOT DE LA MAIRESSE

L'année 2007 en perspective

Une nouvelle année s'annonce !

De plus en plus de citoyens et citoyennes reconnaissent l'importance d'avoir une vision d'avenir pour notre municipalité. Cette nouvelle réalité est le fruit d'une année de travail où la communauté a contribué au dynamisme que nos milieux de vie connaissent et ce n'est que le début. Votre municipalité, évoluant dans un environnement en constante mutation, la nécessité qui s'impose à elle d'innover pour s'adapter aux changements et améliorer sa performance ne font plus de doute.

Voilà pourquoi les démarches entreprises en 2006 se poursuivront en 2007. Val-des-Lacs s'est distinguée en 2006 par sa présence dans le milieu des petites municipalités afin de mieux faire comprendre que nous n'avons pas les ressources et les fonds nécessaires pour suivre le même rythme que les grandes villes. En tant que mairesse, je suis fière de permettre à notre municipalité d'améliorer l'infrastructure de ses édifices municipaux, d'élargir la gamme de services offerts à ses citoyens, d'améliorer la qualité de l'environnement, et ce, tout en respectant la capacité de payer des contribuables.

Également, la mise en place du plan stratégique de notre municipalité contribuera, pour les prochaines années, au progrès et à la promotion démocratique, dynamique et performante de notre municipalité dédiés au mieux-être des citoyens. Ensemble, nous pouvons faire beaucoup et nous devons continuer pour nous assurer que l'année 2007 permette de maintenir l'essor retrouvé en laissant de côté les barrières politiques tout en continuant à bâtir un avenir meilleur.

Les efforts mis en place depuis un an dans le but d'améliorer la qualité de vie des Vallacquoises et Vallacquois demeurent une de mes priorités. Tous ensemble, nous devons collaborer à

faire de notre municipalité un milieu sain et positif. Nous pouvons faire beaucoup pour nous assurer que l'année 2007 soit prometteuse pour l'ensemble de la communauté.

En résumé, ce fut une première année de mandat très chargée et exigeante sur plusieurs plans et soyez assurés que je demeure disponible pour répondre à vos questions concernant l'évolution de notre municipalité.

Le conseil municipal et le personnel vous souhaitent, à vous et à vos proches, une année de santé et de prospérité.

Que durant l'année 2007, tous les défis qui vous attendent soient couronnés de succès.

Berthe Bélanger
maireesse de Val-des-Lacs

MON VILLAGE UNE FENÊTRE VERTE

TOLÉRANCE « ZÉRO » pour la protection des rives et de l'environnement.

Tolérance « zéro » c'est l'objectif que la municipalité s'est donné pour la protection des bandes riveraines. Nous ne dirons jamais assez souvent que sur les rives, en bordure d'un lac ou d'un cours d'eau, toutes constructions, ouvrage, coupes d'arbres, dévégétalisation, remblais, déblais et installations septiques sont prohibés. De plus, les plages de sable que l'on retrouve parfois de façon artificielle dans la voie d'accès, sont formellement défendues et sont d'ailleurs très néfastes, puisqu'elles ne font qu'entraîner des sédiments vers le lac. La municipalité entend agir plus fermement en cette matière et si une infraction venait à se produire, le service d'inspection aura l'autorité de délivrer des constats d'infraction avec l'obligation de remettre les lieux dans son état d'origine suivant un plan de régénération préparé par un professionnel en la matière.

Tout au long de la saison d'été, M. Francis Beaulieu, technicien en environnement, les associations de lacs, le CCEPL et le CCE de la municipalité seront disponibles pour répondre à vos questions. Nous n'avons plus le choix, nous devons protéger davantage notre environnement pour les générations futures. Les médias ont abondamment parlé depuis 6 mois de la contamination de plusieurs lacs en Estrie et maintenant dans les Laurentides. **Nous ne sommes pas à l'abri de ce fléau.**

Déjà en 2006, notre service d'inspection a rappelé à l'ordre plusieurs propriétaires de fosse septique désuète et polluante. Enfin, nous ferons appel à la collaboration des résidents riverains pour mettre en oeuvre un plan de régénération des berges dénudées. Les associations de lacs sont convaincues de la nécessité de mettre en place des mesures de prévention.

Tout au long de l'année 2007, nous vous tiendrons informés de la mise en place d'une réforme pour la protection des rives et de l'environnement.



LA TAXATION MUNICIPALE, UN QUESTIONNEMENT INÉVITABLE

La municipalité de Val-des-Lacs, tout comme les autres municipalités de la région des Laurentides, doivent s'engager dans une révision en profondeur de la taxation municipale. Avec l'exploration des évaluations foncières un peu partout, Val-des-Lacs ne peut y échapper.

À tous les trois ans, le service d'évaluation de la Municipalité régionale de comté (MRC) révisé le rôle de la municipalité. Cet exercice permet d'établir la valeur des propriétés en fonction du marché et selon plusieurs critères (prix de vente antérieur, améliorations, transactions dans le voisinage, etc.)

C'est ainsi que le 30 octobre dernier un nouveau rôle a été déposé. Ce dernier servira à établir les revenus de taxes qui serviront au maintien des services municipaux (entretien des routes, déneigement, activités, entretien des immeubles, services administratifs, respect des règlements, service des incendies, sécurité civile, ramassage des ordures, etc.)

La richesse de notre territoire, par son environnement dont l'objectif est le développement en harmonie avec la nature, de même que l'influence de Tremblant, font gagner en popularité les terres sous notre juridiction. Même si ce phénomène avantage ceux qui veulent vendre ou hypothéquer leur maison, il reste qu'il faut prendre en considération les autres contribuables.

Ayant maintenu depuis des années un taux de taxation supérieur à 1,20 \$, nous voilà donc confrontés à des choix difficiles pour maintenir les services auxquels vous étiez habitués.

En 2006, une consultation publique a permis d'identifier l'importante problématique que représente le développement de la municipalité, et que celle-ci est grandement attribuable à un faible taux de croissance, à des infrastructures routières déficientes, à une dégradation des bâtiments municipaux, et à un parc de machinerie pour l'entretien de nos routes ainsi que les camions du service d'incendie qui ne répondent plus aux normes de sécurité. On a également déploré le manque d'orientation qui place la municipalité devant des réalités évidentes et une marge de manoeuvre très limitée.

« DANS BIEN DES CAS ON PARLE DE HAUSSE DU RÔLE DE PLUS DE 50% DANS LA RÉGION »

Voilà une réalité que votre municipalité ne peut plus cacher et elle se doit d'intervenir rapidement.

La communauté a finalement exprimé sa volonté d'être directement impliquée dans le processus de planification et de suivi pour les prochaines années.

En attendant, plusieurs outils seront mis à la disposition de ceux qui se sentent lésés par le nouveau rôle. Une séance d'information sera organisée avec les évaluateurs de la MRC des Laurentides pour mieux comprendre le processus ayant mené au rôle actuel, incluant les orientations budgétaires du conseil municipal. Afin de nous permettre de bien établir les besoins de chacun d'entre vous, nous vous invitons à nous écrire si vous avez des questions. Enfin, le processus de demande de révision vous sera expliqué. La municipalité mettra en place des ressources afin de vous aider à compléter votre demande de révision

Soyez assurés que nous ferons tous les efforts nécessaires afin d'établir un taux de taxation acceptable pour la population.



BÂTIMENTS DÉLABRÉS

Les bâtiments délabrés et inoccupés se retrouvant sur notre territoire sont des lieux particulièrement dangereux et représentant un risque élevé d'incendie pour la municipalité. Pour contrer ce problème nous vous demandons de faire un effort pour entretenir ces bâtiments afin qu'ils soient acceptables et sécuritaires pour l'environnement ou sinon de procéder à leur démolition. Le service d'inspection doit consacrer beaucoup de temps et d'argent pour ce genre de nuisances que nous retrouvons encore en trop grand nombre sur notre territoire.

VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

La municipalité vous rappelle que la vidange des fosses septiques doit se faire aux 2 ans, si vous êtes résidents permanents, sinon aux 4 ans, pour les résidents saisonniers. Après cette opération, faire parvenir la copie de la facture destinée à la Municipalité pour la mise à jour de votre dossier.

PERSONNALITÉS

Aujourd'hui la rubrique « Personnalité » rend hommage à deux organismes impliqués dans la communauté :

**Atelier de Val-des-Lacs
et Rayon de Soleil**

**FÉLICITATIONS
ET MERCI À TOUS !!!**

**À noter que le budget 2007
sera adopté le mercredi
31 janvier à 19 h.**



AUTRES ACTIVITÉS



Le père Noël n'est pas passé inaperçu et a fait une entrée très remarquée à son arrivée à Val-des-Lacs. On a assisté à un dépouillement très coloré, décoré avec soin et avec une ambiance digne du Temps des Fêtes. 59 enfants étaient de la fête.

Bravo à nos bénévoles et à Geneviève, l'organisatrice de cet événement.

COMPTE RENDU DE LA FÊTE DE NOËL DES ADOLESCENTS

Vendredi le 15 décembre dernier, c'était la fête de Noël pour les 11 ans et plus. Guillaume Caron a généreusement offert ses services de « DJ » et c'est Katia qui s'est assurée de motiver les 25 jeunes présents et de les faire danser.

Une réussite à tous les niveaux dont on parlait abondamment dans l'autobus le lundi suivant.

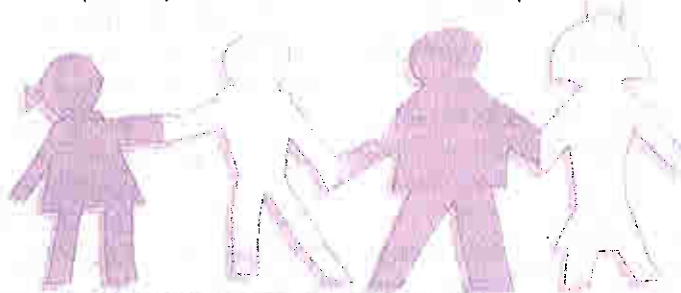
RAYONNEMENT EXTÉRIEUR INTENSIFICATION DES EFFORTS

La quignolée a rapporté un montant de 1500 \$ et plusieurs sacs de denrées alimentaires ont été remis au Comptoir SAMARITAIN. 18 bénévoles ont participé aux succès de cet événement.

Bravo et merci !!!

VOTRE COLLABORATION EST IMPORTANTE... Réflexion pour 2007 NOTRE MUNICIPALITÉ, L'AFFAIRE DE TOUS !

Contribuer à faire de notre municipalité un milieu de qualité à la fois démocratique, innovateur et compétitif, en misant sur l'expertise de nos aînés pour former une relève dans notre municipalité, faire en sorte que nos jeunes familles soient impliquées dans la vie communautaire pour répondre à des besoins collectifs pour le devenir de notre municipalité.



LA MESURE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL DANS NOTRE MUNICIPALITÉ

Il importe, que la municipalité soit un lieu où la communauté puisse développer un sentiment d'appartenance commun et d'aptitudes sociales. À cet égard, l'intégration des citoyens et des citoyennes est importante. Et puis surtout, l'abc du développement social nous enseigne que si les gens du milieu ont la compétence voulue pour contribuer au développement social, ils ont aussi la même compétence pour contribuer au développement de leur communauté. Que nous soyons résidents ou non-résidents, nous faisons tous partie de la même communauté. C'est donc à la condition d'avoir la chance de s'intégrer en participant activement à notre vie communautaire que nous pourrons bâtir l'avenir de notre municipalité.

ENSEMBLE AU PROFIT DE TOUS....

Un grand principe nous interpelle, nous devons faire en sorte que la communauté soit bien représentée dans notre milieu. Il est primordial de s'assurer que tous y trouvent leur place, nos enfants, nos jeunes familles, nos ados qui ont grand besoin de support et d'activités adéquates, nos aînés qui ont l'expérience de travail et de vie et qui peuvent partager leur vécu avec la communauté, etc.

En effet, suivant l'avancement de nos savoirs, on peut très bien mettre en place nos expériences au service de la communauté à laquelle chacun de nous appartient.

La municipalité de Val-des-Lacs s'est démarquée depuis des années par son bénévolat et nous savons qu'elle est porteuse d'espoir à travailler ensemble pour le mieux-être de la collectivité. À nous tous de voir à continuer cette belle tradition en unissant nos efforts et en se concertant de façon positive au profit notre communauté grandissante.

